

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2024

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, MONTAJAULT Sophie, GORON Claudine, TAVET Dominique, Mme BOBEAU Audrey, MM. LEBLANC Jean-Michel, SERVANT Christian, PENIN Loïc, DEVERGNE Julien, RACAULT Cyril, et HANSE Eric.

DÉLIBÉRATIONS :

- **Proposition de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2025 :**
Les tarifs seront les suivants :

* Habitants de la commune salle entière	180 € + électricité
* Associations de la commune : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fois	gratuite + électricité
* Associations de la commune : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} fois	80 € + électricité
* Associations de la commune : Au-delà (tarif habitants)	180 € + électricité
* Habitants ou Associations hors communes	350 € + électricité
* Vin d'honneur habitants commune	50 € + électricité
* Utilisation de la cuisine sans accès à la buvette extérieure	40 € + électricité

 - * Le lave-vaisselle est loué au tarif de 25 € pour la durée de la location avec le produit.
 - * Un nettoyage de la salle sera facturé à 50 €.
 - * Le tarif de l'électricité sera de 0.30 € le kw.
 - * Une caution de 300 € sera demandée pour la réservation.

- **Adopté à l'unanimité**

- **Proposition d'une nouvelle offre Sorégies 100% POITOU VERT** car le contrat IDEA arrive à échéance :
Vu la proposition de contrat de fourniture d'électricité à prix libre « SOREGIES 100% POITOU VERT » de SOREGIES ENERGIES VIENNE et l'opportunité financière qu'elle représente

- **Adopté à l'unanimité**

- **Demande écrite par un administré pour une numérotation complémentaire parcelle cadastrée section D n°1136 sis Lieudit « Les Tuileries » - ORCHES :**
Madame le Maire explique que sur la parcelle cadastrée section D n°1136 se situent une maison d'habitation et des dépendances. Les propriétaires vont mettre en location la maison d'habitation et conserver un accès distinct des dépendances, donc, ils souhaitent séparer la partie locative, de la partie dépendances (cf plan joint). A cet effet, ils proposent une numérotation de leur propriété comme suit :
Maison : n°2 Lieudit les Tuileries – 86230 ORCHES
Dépendances : n°2 Bis Lieudit les Tuileries – 86230 ORCHES

- **Adopté à l'unanimité**

- A compter du 1er janvier 2025, les employeurs territoriaux devront obligatoirement participer financièrement au contrat de prévoyance souscrit par les agents. Dans ce cadre, le CDG 86 engage une procédure afin de vous proposer une offre performante et adaptée en matière de prévoyance. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne propose un lancement d'un appel d'offres pour une prévoyance pour les agents qui sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2025 et permettant de donner mandat au CDG 86 pour lancer une consultation permettant de vous proposer un contrat collectif à adhésion facultative. Les offres seront d'autant plus intéressantes dans le cadre d'une mutualisation, qu'un maximum d'employeurs adhérera.

- CNAS : Action Sociale pour les employés (ticket cinéma, vacances...)
- Tarif : 212 € cotisation actif et cotisation retraite 137.80 €
Après point sur les agents, la Conseil Municipal décide de maintenir ces cotisations pour les agents actifs et résilier pour les agents retraités.

POINT BUDGET 2024 :

- Les travaux de la toiture sont finis.
- Etat des restes à réaliser :
 - * Toiture de l'ancienne boulangerie
 - * Bibliothèque à l'école maternelle
 - * Isolation des bâtiments publics
- Voirie 2024 : Estimation environ 48 595 € (trottoirs du lotissement La Croix Vilvert + Route)
- Salle des fêtes : Devis changement du système de chauffage :
 - Foucteau : 34 248.77 €
 - Joubert : 24 769.20 €
- Revêtement sol de la cantine scolaire : en attente d'un 2^{ème} devis
- Changement portes du cimetière : Coût : 6 332 € + linteau (avis à demander au Conseil)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le tracteur est à nouveau en panne.
- Invitation « Villes et Villages Fleuris pour la remise des prix du label prévue le mercredi 20 mars 2024 à Royan
- PLU Grand Châtelleraut : 2 titulaires : Maire de Cernay + Adjoint au maire de St Genest + suppléante : Mme LEAU Valérie :
 - 3 réunions de travail sont prévues.
- Contrôle sanitaire à la cantine scolaire : dénonciation de présence d'humidité : Après contrôle, l'infiltration est due à un souci dans la toiture qui a été réparé par un charpentier la veille de la visite.
 - Pas d'humidité, l'agent de contrôle a émis un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES :

- Chemin de la commune est en mauvais état, il va être remis en état par la personne qui l'a détérioré.
- Raccordement à la fibre optique : problème d'éligibilité aux Lieudits « la Hutte » et à « la Chaînée »

PROCHAINE RÉUNION : LUNDI 4 MARS 2024 à 20H00

Le Maire,



Valérie LEAU